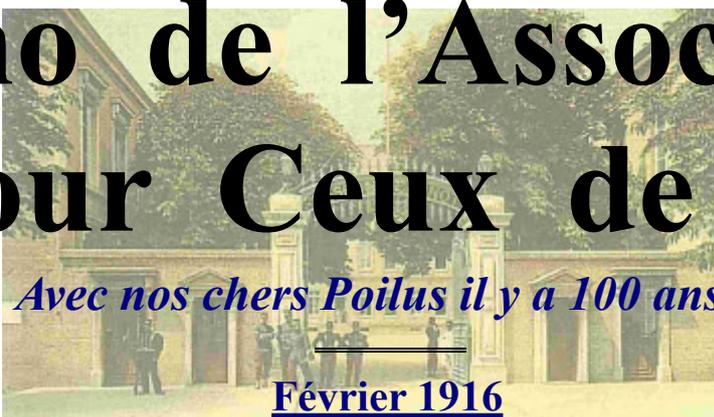


# L'Echo de l'Association Pour Ceux de 14



La Caserne Carnot

Chalon-sur-Saône

*Avec nos chers Poilus il y a 100 ans*

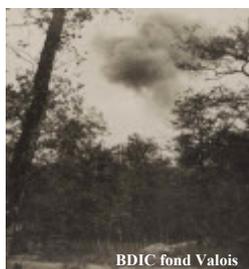
**Février 1916**



Rédaction et Administration: « Pour Ceux de 14 » - Mémoire bourguignonne de la Grande Guerre

## Le 56<sup>ème</sup> d'Infanterie sous les orages

Sans cesse en action, l'artillerie allemande intensifie ses tirs et bombarde les positions françaises avec ses canons de 77, 105 et 150 mm sur l'ensemble du secteur. Les grenades à fusils continuent également de pleuvoir ...



BDIC fond Valois

Pages 1, 2 et 3

## Le 256<sup>ème</sup> d'Infanterie est mis au repos

Le 1er février, le 256<sup>ème</sup> RI quitte ses cantonnements à 8 h pour occuper les emplacements suivants ...



BDIC fond Valois

Pages 4 et 5



*Ne nous oubliez pas !  
Prêtez vos documents et photos  
à l'association «Pour ceux de 14»*

### LA MEMOIRE C'EST VOUS !

Votre grand père ou arrière grand père a combattu pendant la guerre 14-18 à laquelle il a survécu.  
Vous désirez honorer sa mémoire ? Prenez contact avec l'association "Pour ceux de 14" afin que ce brave figure dans la rubrique "Ceux qui en sont revenus" du site. Ce site inauguré le 06 Août 2014 est consulté par des internautes du monde entier.

Prenez contact par message à :  
[pourceuxde14@yahoo.fr](mailto:pourceuxde14@yahoo.fr)

Contact par courrier:  
Association "Pour ceux de 14"  
Mémoire bourguignonne de la Grande Guerre  
Maison des associations, espace Jean Zay  
4 rue Jules Ferry  
71100 Chalon sur Saône

consultez le site sur :

[pourceuxde14-regimentschalonsursaone.fr](http://pourceuxde14-regimentschalonsursaone.fr)

## Le 59<sup>ème</sup> Territorial dans la neige et le feu

Cantonné aux camps Bouquet et Barberot, le 59<sup>ème</sup> Territorial enregistre 8 blessés dans ses rangs les 3 et 4 février ...



BDIC fond Valois

Pages 5, 6 et 7

## Au 259<sup>ème</sup> RIT

Le 12 février à 21 h 30, quatre Poilus de la 4<sup>ème</sup> Cie, sont tués par une torpille dans la tranchée B3 au Chapeau près de Flirey ...



BDIC fond Valois

Pages 8, 9 et 10

## Nécrologie



Pages 10, 11 et 12

## **Le 56<sup>ème</sup> d'Infanterie sous les orages d'acier**

Le 1<sup>er</sup> février, une réorganisation locale est ordonnée par le Général Lejaille commandant la 29<sup>ème</sup> Brigade. La Tranche du Bois Mullot comporte désormais que 2 Zones, savoir : Zone I et Zone II. La zone III comprenant Brasseitte et les ouvrages de la Meuse est affectée à la Tranche.

Les tirs d'artillerie sont relativement faibles ce jour-là mais redoublent d'intensité dès le lendemain.

Le 3 février à 23 heures, le 2<sup>ème</sup> Bataillon fait mouvement pour rejoindre ses positions à la Croix Saint Jean. Durant toute la journée, l'artillerie allemande bombarde les positions du 56<sup>ème</sup> d'Infanterie avec ses 77 et 150 mm. Conjointement à l'artillerie, les allemands lancent également de nombreuses grenades à fusil, notamment sur le boyau Sud, la tranchée Fischer et la Tenaille où 90 d'entre-elles tombent. 7 bombes tombent sur la Rétinade et le boyau Sud.



**Explosion d'un obus au-dessus du bois d'Ailly (BDIC fond Valois)**

Le lendemain, l'artillerie calme ses tirs, mais ne laisse pas pour autant les Poilus relâcher l'attention. Pas moins de 80 grenades à fusil et 40 petites bombes sont lancées ce jour-là sur la Tenaille et le boyau Sud.

Le 5 février, 2 Poilus sont tués lors d'un bombardement d'artillerie et de grenades à fusils. 5 autres soldats sont blessés.

Au 6 février, les emplacements du 56<sup>ème</sup> RI sont les suivants :

PC du Colonel :	Bois Mullot
1 <sup>er</sup> Bataillon :	1 <sup>ère</sup> Cie : en réserve
	2 <sup>ème</sup> Cie : Front III
	3 <sup>ème</sup> Cie : Front I
	4 <sup>ème</sup> Cie : Front II

2<sup>ème</sup> Bataillon : Zone III de la Croix Saint-Jean  
3<sup>ème</sup> Bataillon : 9<sup>ème</sup> Cie : Cote 277  
10<sup>ème</sup> Cie : Village nègre  
11<sup>ème</sup> Cie : Rupt  
12<sup>ème</sup> Cie : Village nègre  
Cie Mitrailleuses : pm

Comme les jours précédant, l'artillerie allemande tire quelques obus, appuyée par l'infanterie qui lance 135 grenades à fusil et 100 petites bombes sur le Tenaille et sur la tranchée du Plan

Le 8 février, alors qu'il commande une patrouille de deux hommes, le lieutenant Girod, du 3<sup>ème</sup> Bataillon, est surpris par un petit poste allemand. Dans l'action, la patrouille disparaît.

Sans cesse en action, l'artillerie allemande intensifie ses tirs et bombarde les positions françaises avec ses canons de 77, 105 et 150 mm sur l'ensemble du secteur. Les grenades à fusils continuent également de pleuvoir sur les tranchées du 56<sup>ème</sup> d'Infanterie.

Au terme d'une période d'intenses bombardements, l'artillerie ennemie cesse brusquement ses tirs massifs et accorde involontairement 5 jours de répit aux Poilus.

Lors d'un tir sporadique, le 1<sup>er</sup> Bataillon perd un Poilu tué par éclat d'obus tandis que deux autres soldats sont blessés.

Le 15 février, vers 21h30 deux allemands sortent de leur tranchée face au 1<sup>er</sup> Bataillon du 56<sup>ème</sup> RI et s'avancent vers les positions françaises. Arrivant dans la zone de tir des sentinelles, ils sont rapidement repoussés par des jets de grenades. Durant toute cette journée des tirs soutenus de grenades à fusil, grenades à mains et petites bombes sont effectués sur les tranchées du Plan, la Tenaille et le boyau sud.

Le 17 février, une sentinelle du 1<sup>er</sup> Bataillon est abattue à son créneau d'observation à la tranchée Cancel.



Poste d'écoute dans la tranchée Cancel (BDIC fond Valois)

Au terme de deux jours d'accalmie, l'artillerie allemande reprend le 20 février sa cadence soutenue de tir d'artillerie de tous calibres.

21 février. Alors qu'un déluge de feu jusque-là encore jamais vu s'abat sur les positions françaises à Verdun, le 56<sup>ème</sup> d'Infanterie souffre peu du tir intermittent de l'artillerie dans son secteur.

Le 22 février, une fusillade ennemie d'un quart d'heure débute vers 13h30. Dans la Zone I, des dégâts sont causés dans les tranchées par les bombardements par un tir de torpille d'un Minenwerfer. Un Poilu est blessé lors de ce bombardement et un autre est blessé.

Les trois jours suivants sont semblables aux jours précédant, en cela que l'artillerie allemande continue méthodiquement ses tirs sur les positions françaises, soutenue dans cette action par tirs de grenades à fusil de l'infanterie.

Le 26 février vers 5 heures, un groupe de combat ennemi tente une attaque surprise à hauteur du petit poste 31 bis. Surpris par deux guetteurs qui donnent l'alerte, le groupe est repoussé et laisse perd un des siens dont le corps reste dans le secteur tenu par les Poilus chalonais.

Le lendemain, l'ennemi continue à faire usage de ses bombes de 77 et 90 mm, ainsi que de grenades à fusil. Il s'acharne particulièrement sur le Quadrilatère formé par la Retirade, tranchée Fischer, boyau Sud et boyau bas.



**Protection contre les grenades – Bois d'Ailly (BDIC fond Valois)**

Le 28 février, l'artillerie ennemie bombarde le secteur Cancel entre 18 h et 20 h 30 très certainement pour empêcher les Poilus d'aller récupérer le cadavre allemand toujours dans les lignes françaises, et de le fouiller afin d'obtenir d'éventuels renseignements.

Le 29 février, un tir très soutenu de grenades tue un caporal du 1<sup>er</sup> Bataillon et blesse 3 autres Poilus.

**La suite sera consultable dans notre édition du mois de mars 2016**

## **Le 256<sup>ème</sup> d'Infanterie est mis au repos**

Le 1er février, le 256<sup>ème</sup> RI quitte ses cantonnements à 8 h pour occuper les emplacements suivants :

EM et CHR : près de Petite Synthe

5<sup>ème</sup> Bataillon du 285<sup>ème</sup> RI : Pont de Petite Synthe et Armbouts

5<sup>ème</sup> Bataillon du 256<sup>ème</sup> RI : Grand Mille Brugghe

6<sup>ème</sup> Bataillon : Steene

Cie de Mitrailleuses : Grande Planche et Petite Planche.

Ce même jour, une seconde compagnie de mitrailleuses est constituée au 256<sup>ème</sup> d'Infanterie.

Du 2 au 14 février, les 3 Bataillons sont mis en cantonnement de repos.

Le 15 février, le régiment quitte ses cantonnements à 7 heures et arrive à midi à Killem où il est cantonné.

Du 16 au 20 février, les 3 Bataillons sont de nouveau mis en cantonnement de repos.

Le 21 février, le 256<sup>ème</sup> RI quitte ses cantonnements de Killem à 3 heures et fait mouvement vers Westzleteren et les environs. Arrivé sur place, il occupe les emplacements suivants :

EM, CHR et 5<sup>ème</sup> Bataillon : Eikoch

6<sup>ème</sup> Bataillon : Westvleteren

5<sup>ème</sup> bis Bataillon : ferme du Canada



**Embarquement de Poilus à Killem (BDIC fond Valois)**

Le Régiment est en cantonnement d'alerte

Le 24 février, le 5<sup>ème</sup> Bataillon quitte ses cantonnements à la nuit pour occuper les fermes Mas et Boudry dans le sous-secteur Steenstraat-Het-Sas où il est en réserve de secteur.

Le 25 février, le 6<sup>ème</sup> Bataillon quitte ses cantonnements pour se porter en réserve : 2 Compagnies derrière le sous-secteur Nord (Steenstraat-Het-Sas), et 2 autres derrière le sous-secteur Sud (Boesinghe).

A la nuit tombante, 3 compagnies du 5<sup>ème</sup> Bataillon bis (20<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>) viennent remplacer en réserve de secteur les 3 compagnies du 5<sup>ème</sup> Bataillon (18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup>) qui vont en 1<sup>ère</sup> ligne relever un Bataillon du 73<sup>ème</sup> RIT dans le segment Nord de Steenstraat. La 1<sup>ère</sup> Cie reste au cantonnement de la ferme du Canada.

Le Chef de Corps du 256<sup>ème</sup> RI prend à 22 h le commandement du sous-secteur Nord et remplace au PC de la Ferme Marie le Lt-Colonel Commandant le 73<sup>ème</sup> RIT (Guingamp).

La CM entre en ligne dans le segment Nord.

Durant la nuit du 26 au 27 février, la relève s'effectue dans des conditions difficiles en raison du mauvais temps et de l'état déplorable des tranchées et des boyaux.

Une fois n'étant pas coutume, l'artillerie française tire durant toute la journée du 27 février. En représailles, l'artillerie allemande bombarde vers 16 h 30, les tranchées de 1<sup>ère</sup> ligne du segment Nord, endommageant plusieurs points de défense.

Durant la nuit du 27 au 28 février, le 6<sup>ème</sup> Bataillon relève le 2<sup>ème</sup> Bataillon du 73<sup>ème</sup> Territorial dans le segment d'Het-Sas. Les 21<sup>ème</sup>, 22<sup>ème</sup>, 24<sup>ème</sup> Compagnie occupent la 1<sup>ère</sup> ligne, tandis que la 23<sup>ème</sup> Cie passe en réserve.

**La suite sera consultable dans notre édition du mois de mars 2016**

### **Le 59<sup>ème</sup> Territorial dans la neige et le feu**

Cantonné aux camps Bouquet et Barberot, le 59<sup>ème</sup> Territorial enregistre 8 blessés dans ses rangs les 3 et 4 février.

Le 7 février, la 12<sup>ème</sup> Compagnie rejoint le camp Morlière après une cérémonie durant laquelle 37 Croix de Guerre sont remises à de valeureux Poilus de la Cie Hors Rang et de la Cie de Mitrailleuses.

Un huitième Poilu est blessé le 8 février.

Le 10 février apporte son lot de mutations et de promotions. Le Capitaine Chassain ainsi que le Lieutenant Varnet, provenant du 96<sup>ème</sup> RIT (Bergerac) sont affectés au 59<sup>ème</sup> Territorial. A son arrivée, le Capitaine Chassain prend le commandement de la 8<sup>ème</sup> Cie. Ce même jour, le Lieutenant Ploucard prend le commandement la 6<sup>ème</sup> Cie, tandis que le Lieutenant Varnet est affecté à la 3<sup>ème</sup> Cie. Le Capitaine Bouteloup reprend le commandement de la 7<sup>ème</sup> Cie. Le Médecin Aide-Major Ripault quitte le régiment et passe à la 8<sup>ème</sup> Région tandis que les Médecins Aide-Major de 1<sup>ère</sup> Classe (Sous-Lieutenant) Garret et Boucrat sont affectés au 59<sup>ème</sup> RIT.

L'Adjudant Machin de la 1<sup>ère</sup> Cie, le Sergent-Major Sylvestre de la 2<sup>ème</sup> Cie ainsi que le Sergent Blarre de la 1<sup>ère</sup> Cie sont promus Sous-Lieutenant.

Nouvellement promu, le Sous-Lieutenant Machin est affecté à la 3<sup>ème</sup> Cie, tandis que le Sous-Lieutenant Sylvestre rejoint à la 4<sup>ème</sup> Cie et le Sous-Lieutenant Blanc la 6<sup>ème</sup> Cie.

Le 11 février, le 59<sup>ème</sup> RIT tient les emplacements suivants :

EM, CHR, CM à Gérardmer

1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Cie : Camp Bouquet

3<sup>ème</sup> Cie : Barberot d'où elle part occuper les tranchées de 1<sup>ère</sup> ligne au Creux d'Argent

4<sup>ème</sup> Cie : Camp Richard

5<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> Cie : Camp Barberot

6<sup>ème</sup> Cie : Camp bouquet

8<sup>ème</sup> Cie : Camp Morlière

Le 12 février, de nouvelles affectations d'officiers sont prononcées.

Les Capitaines Thourret, et Ethis, le Médecin Aide-Major de 1<sup>ère</sup> classe Picard, ainsi que les Sous-Lieutenant Bonnot et Muthélet sont affectés au régiment.

Le Capitaine Chassain prend à son arrivée le commandement de la 6<sup>ème</sup> Cie.

Ce même jour, la CHR quitte Gérardmer et fait étape à Pont-Valtin.

Le 13 février, la CHR quitte le Valtin et vient prendre ses emplacements au Lac Noir (Camp Richard). La CM quitte Gérardmer et fait étape au Valtin.

La 1<sup>ère</sup> Cie part occuper les tranchées de 1<sup>ère</sup> ligne au Collet du Noirmont, tandis que la 2<sup>ème</sup> Cie rejoint les tranchées à Pairis.

Le lendemain, l'Etat-Major arrive au camp Richard. La Cie de Mitrailleuses quitte le Valtin et rejoint les tranchées de 1<sup>ère</sup> ligne dans le secteur de Pairis et de la Côte 650.



Poste de garde dans les hauteurs vosgiennes (BDIC fond Valois)

Le 15 février, le Docteur Savillard prend la direction du Service Médical du 59<sup>ème</sup> RIT. Son remplacement au 1<sup>er</sup> Bataillon est assuré par le Docteur Garret.

Un Poilu est blessé le 20 février.

Le 22 février, des permutations sont effectuées entre les 62<sup>ème</sup> (Albertville), le 64<sup>ème</sup> (Villefranche-sur-Mer) Bataillon de Chasseurs Alpains et le 59<sup>ème</sup> RIT. Le régiment reçoit 20 hommes de ces Bataillons et passe le même nombre d'hommes à ceux-ci.

Le 24 février, l'Etat-Major du 2<sup>ème</sup> Bataillon va du Camp Barberot au Camp Bouquet ainsi que la 7<sup>ème</sup> Cie. La 6<sup>ème</sup> Cie va du Camp Bouquet au Camp Barberot. Un Poilu est blessé durant cette journée.



**Changement de cantonnement (BDIC fond Valois)**

Le 28 février, le Régiment a à sa droite les Poilus Montpelliérains du 281<sup>ème</sup> RI, et à sa gauche, des unités belges. Les Compagnies de 1<sup>ère</sup> ligne se relèvent entre elles.

Le 29 février, l'artillerie allemande pilonne les positions françaises. Le régiment déplore la perte de 11 Poilus dont 4 sont tués.

**La suite sera consultable dans notre édition du mois de mars 2016**

## 259<sup>ème</sup> RIT - 1<sup>er</sup> Bataillon

Du 7 au 8 février, les Compagnies occupent les emplacements suivants :

- 1<sup>ère</sup> Cie : Noviant
- 2<sup>ème</sup> Cie : Flirey
- 3<sup>ème</sup> Cie : Voisogne, Virginie
- 4<sup>ème</sup> Cie : Voisogne, Nobillot
- 5<sup>ème</sup> Cie : Flirey
- 6<sup>ème</sup> Cie : Grosouvres
- 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> Cie : Bernécourt
- 9<sup>ème</sup> Cie : Bois du Jury
- 10<sup>ème</sup> Cie : la Hazelle, abris Est
- 11<sup>ème</sup> Cie : Clairière du Jury
- 12<sup>ème</sup> Cie : Bernécourt.

Le 10 février, un Poilu est blessé à la cuisse gauche par éclat d'obus à Flirey.

Le 12 février à 21 h 30, quatre Poilus de la 4<sup>ème</sup> Cie, sont tués par une torpille dans la tranchée B3 au Chapeau près de Flirey pendant qu'ils réparent la tranchée éboulée. Ce même jour, les Adjudants-Chef Pageault, Génieux et Gentil, ainsi que les Sergents Duperry, Durand et Romeyer, sont promus Sous-Lieutenant et restent affectés au Régiment.

Le lendemain, 3 autres Poilus de la 7<sup>ème</sup> Cie sont blessés par éclat d'obus à Flirey. Le malheur frappe de nouveau le 259<sup>ème</sup> Territorial le 14 février. Lors des bombardements de cette journée, un Poilu de la 4<sup>ème</sup> Cie est tué à Flirey tandis qu'un autre, servant à la 4<sup>ème</sup> Cie est blessé.



**Cimetière dans les carrières proches de Flirey (BDIC fond Valois)**

Le 15 février, les Compagnies assurent leurs relèves sur les positions. La 2<sup>ème</sup> Cie remplace au Bois de la Voisogne (Virginie) la 3<sup>ème</sup> qui relève à Flirey la 4<sup>ème</sup> Cie. Cette dernière Cie vient cantonner à Noviant. La 5<sup>ème</sup> Cie quitte Andilly pour se rendre à Seicheprey ; la 6<sup>ème</sup> cie occupe les tranchées de 1<sup>ère</sup> ligne du Secteur de Seicheprey (Zone I). La 7<sup>ème</sup> Cie, relevée de

Seicheprey vient cantonner à Mandres ; la 8<sup>ème</sup> Cie occupe les tranchées de 1<sup>ère</sup> ligne du Secteur de Seicheprey (zone 2). L'EM du 1<sup>er</sup> Bataillon occupe Seicheprey.

Le 16 février, le Chef de Bataillon Laurent est affecté au 259<sup>ème</sup> d'Infanterie et prend le commandement du 3<sup>o</sup> Bataillon. Ce même jour, un Poilu est blessé à Flirey.

Deux Poilus de la 6<sup>ème</sup> Cie sont blessés à Seicheprey juste avant que la 5<sup>ème</sup> Cie ne relève cette unité courant de la journée du 19 février.

Alors que la bataille de Verdun fait rage à 60 km au Nord-Ouest, les Poilus des 9<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> Cie quittent Ménil-La-Tour et vont cantonner à Bernécourt et à Grosrouvres. Nul ne se doute de l'offensive allemande qui vient de débiter à quelques dizaines de kilomètres de là ce 21 février.

Les 22, 26 et 27 février, quatre autres Poilus sont blessés par obus. Un Poilu de la 6<sup>ème</sup> Cie est également tué durant cette période. Sans événement majeur autre que les pertes humaines enregistrées, les relèves de Compagnies se font dans routine.

### **259<sup>ème</sup> RIT - 2<sup>ème</sup> Bataillon**

Les relèves de Compagnies se succèdent au sein du 2<sup>ème</sup> Bataillon.

Le 1<sup>er</sup> février, la 5<sup>ème</sup> Cie qui est cantonnée à Minorville va au Bois sans Nom afin de réaliser des travaux.

Le 3 février, la 6<sup>ème</sup> Cie quitte Minorville et va à Flirey. L'EM du Bataillon quitte Minorville et vient cantonner à Grosrouvres. La 8<sup>ème</sup> Cie part de Flirey et vient au repos à Grosrouvres où elle effectue des travaux d'assainissement du terrain d'atterrissage des avions qui y sont stationnés.

Le 6 février, l'Adjudant Gentil de la 8<sup>ème</sup> Cie ainsi que le Sergent Durand de la 5<sup>ème</sup> Cie, sont nommés Sous-Lieutenant et restent affectés dans leurs Compagnies respectives.

Le 7 février, un infirmier de la 5<sup>ème</sup> Cie, est blessé au poste de secours du Bois sans Nom.

Le 12 février, l'EM du Bataillon et la 6<sup>ème</sup> Cie quittent Grosrouvres et viennent cantonner à Andilly. Les 5<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> Cie quittent en même temps Bernécourt et rejoignent l'EM du Bataillon à Andilly. Deux Poilus sont blessés ce même jour au poste n° 58 (au lieu-dit du Chapeau).

Le lendemain, un autre Poilu est tué au même endroit tandis qu'un second est blessé.

Le 15 février, les relèves au sein du 259<sup>ème</sup> d'Infanterie se poursuivent. La 5<sup>ème</sup> Cie part d'Andilly et vient cantonner à Seicheprey (Cie de soutien). La 6<sup>ème</sup> Cie quitte Hannonville et vient prendre les tranchées de 1<sup>ère</sup> ligne à Seicheprey (Zone 1). La 7<sup>ème</sup> Cie quitte Flirey et vient à Mandres (Cie de réserve). La 8<sup>ème</sup> Cie part de Hannonville et vient prendre les tranchées de 1<sup>ère</sup> ligne à Seicheprey et occupe la Zone II.



**Guetteur dans une tranchée à Seicheprey (BDIC fond Valois)**

Du 16 au 23 février: les positions de Seicheprey sont méthodiquement bombardées durant 3 heures tous les après-midi. 3 Poilus dont un sous-officier sont blessés durant ces bombardements.

Durant cette période, les officiers suivants sont affectés au 259<sup>ème</sup> Territorial avec prise d'effet le 17 février :

Sous-Lieutenant Gentil – 9<sup>ème</sup> Cie, Sous-Lieutenant Dumont – 12<sup>ème</sup> Cie. Les Sous-Lieutenants de Saint-Pierre et Payrault venant des 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Bataillon prennent du service à la 5<sup>ème</sup> Cie. Le Sous-Lieutenant Romeyer du 3<sup>ème</sup> Bataillon vient à la 6<sup>ème</sup> Cie.

Le 23 février, la 6<sup>ème</sup> Cie remplace aux tranchées la 5<sup>ème</sup> Cie qui va cantonner à Mandres et occupe les cantonnements d'une Cie du 252<sup>ème</sup> RI (Montélimar). La 7<sup>ème</sup> Cie est relevée aux tranchées de 1<sup>ère</sup> ligne par la 8<sup>ème</sup> Cie qui laisse à la 7<sup>ème</sup> ses cantonnements de Mandres.

Le Capitaine Alemaline de la 6<sup>ème</sup> Cie est évacué sur Toul. Le Sous-Lieutenant Curtelin lui succède et prend le commandement de la Cie.

Le 26 février, le Commandant Sabine est évacué sur Toul. Le Capitaine Lefebvre prend le commandement du Bataillon.

**La suite sera consultable dans notre édition du mois de mars 2016**

**Les pertes des régiments chalonnais pour le mois de février 1916 sont les suivantes :**

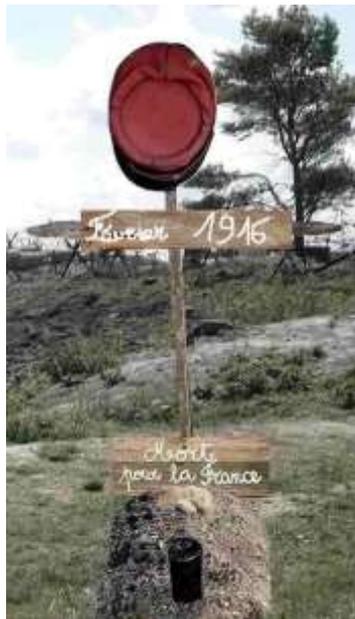
<b>56<sup>ème</sup> RI :</b>	<b>1 officier</b>	<b>et 12 hommes de troupe,</b>
<b>256<sup>ème</sup> RI :</b>		<b>7 hommes de troupe,</b>
<b>59<sup>ème</sup> RIT :</b>		<b>4 hommes de troupe,</b>
<b>259<sup>ème</sup> RIT :</b>		<b>6 hommes de troupe,</b>

**16 d'entre eux n'avaient pas dépassé l'âge de 30 ans.**

**Ils laissent 12 veuves et 16 orphelins...**



Alignement de corps de Poilus avant leur inhumation (BDIC fond Valois)



Grade	Nom	Prénom
Soldat	BOURGOIN	Octave Alexis
Soldat	BERTHOD	François
Soldat	CHAPUIS	François
Soldat	LEPAIN	Eugène
Soldat	RUFFIN	Jules
Soldat	HUGON	Camille
Soldat	LATREICHE	Claude
Lieutenant	GIROD	Joseph Georges Eugène
Soldat	SIVIGNON	Emile dit Miland
Soldat	BULTÉ	Jules
Soldat	LOISY	Jean-Marie
Soldat	LEBLANC	Louis Félix
Caporal	THIVENT	Jules

56<sup>ème</sup> RI

	Nom	Prénom
Soldat	BOUTILLON	Jean
Soldat	ARCHAMBAULT	François Louis Isidore
Soldat	DODANE	Joseph
Soldat	MURAT	Jean
Soldat	SAURINE	Paul François
Caporal	PERRIN	Louis Jean Henri
Soldat	SAGET	Louis

256<sup>ème</sup> RI

Grade	Nom	Prénom
Soldat	CLAIR	Henri Louis
Soldat	VINCENT	Pierre Auguste
Soldat	MÉRIGOT	Abel Claude
Soldat	CARRÉ	Martin

59<sup>ème</sup> RIT

Grade	Nom	Prénom
Soldat	GUÉRIN	Jules François
Caporal	JACQUEMIN	Simon
Soldat	MORAND	Paul Auguste
Soldat	VÉTOIS	Paulin
Soldat	GANNAT	Marien André
Soldat	POMMIER	Jean marie Félix

259<sup>ème</sup> RIT

